

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CISION – Provincial + hebdomadaire**

## **Québec rend permanent le comité sur le transport aérien régional**

**Québec, le 17 février 2023.** — Le député de René-Lévesque et adjoint gouvernemental à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Yves Montigny, et la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault, annoncent la pérennisation du comité de travail sur le transport aérien régional, et répondent ainsi aux demandes du milieu. Le comité sera présidé par M. Montigny.

Les travaux visent quatre objectifs :

- faire un état de la situation postpandémie dans le domaine;
- évaluer les retombées du Programme d'accès aérien aux régions (PAAR);
- cibler les interventions possibles sur la fréquence des dessertes;
- réfléchir à de nouvelles mesures permettant de poursuivre le travail amorcé afin d'améliorer la situation du transport aérien régional.

Les premières conclusions des travaux sont attendues en prévision du renouvellement du PAAR le 1<sup>er</sup> avril 2024.

### **Citations**

« Le développement de nos régions passe inévitablement par une meilleure connexion entre elles. Le transport aérien est un puissant levier qui nous permettra de redonner accès à notre immense territoire aux Québécois. Je remercie la ministre Guilbault de la confiance qu'elle me porte et je me mets au travail, avec le milieu, pour améliorer la desserte aérienne régionale! »

*Yves Montigny, député de René-Lévesque et adjoint gouvernemental à la ministre des Transports et de la Mobilité durable*

« L'avenir des dessertes aériennes régionales constitue un dossier qui mérite attention et réflexion stratégique. Je remercie mon collègue et adjoint gouvernemental, Yves Montigny, d'avoir accepté de présider cet important comité de travail qui sera désormais permanent. J'ai confiance que sa grande connaissance de la réalité régionale viendra alimenter nos réflexions afin de dégager des pistes de solutions efficaces et pérennes. »

*Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable*

### **Faits saillants**

- Le comité de travail sur le transport aérien régional est composé, notamment, des organismes suivants :
  - Fédération québécoise des municipalités (FQM);

- Union des municipalités du Québec (UMQ);
  - Réseau québécois des aéroports (RQA);
  - Association québécoise du transport aérien (AQTA);
  - Aéroports de Montréal;
  - Aéroport de Québec;
  - Transporteurs aériens participant au PAAR.
- Ce comité fait suite au groupe d'intervention sur le transport aérien régional formé en 2020 pour identifier des pistes de solution pour l'avenir des dessertes aériennes régionales.

#### **Liens connexes**

- [Programme d'accès aérien aux régions](#)
- [Plan québécois de transport aérien régional](#)
- Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

**Source :** Louis-Julien Dufresne  
Attaché de presse  
Cabinet de la vice-première ministre  
et ministre des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : 514 560-0244

**Pour information :** Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724